

## VIE ASSOCIATIVE

### Subventions 2009

- 1/ Attribution de subventions municipales aux associations et organismes locaux
- 2/ Répartition de la subvention départementale aux associations locales
- 3/ Répartition de la subvention départementale aux associations sportives locales

### EXPOSE DES MOTIFS COMMUN

La ville d'Ivry-sur-Seine compte sur son territoire un nombre important d'associations qui oeuvrent dans des domaines aussi divers que la culture, le sport, le travail de mémoire, la citoyenneté, les relations internationales, l'aide et le soutien aux personnes nécessiteuses, les loisirs etc...

Ces associations participent au développement du territoire, créent du lien social, des solidarités et répondent de plus en plus à des besoins que les pouvoirs publics ne peuvent ou ne veulent satisfaire. Leur travail de proximité, souvent complémentaire des missions de l'administration municipale, collabore à la mise en oeuvre des orientations municipales et contribue à dynamiser les enjeux définis pour le nouveau mandat à savoir : la démocratie participative, la solidarité dans la ville, l'accès aux savoirs et aux connaissances, le vivre en paix, et le travail en direction des enfants et des jeunes. En ce sens, elles sont des partenaires privilégiées pour la commune.

Dans le cadre des orientations politiques définies par l'équipe municipale, la Ville d'Ivry soutient activement la vie associative en mettant à sa disposition des équipements divers, du matériel, des outils de communication... et en pratiquant en parallèle une politique dynamique en terme d'attribution de subventions.

Aussi, les associations répertoriées ont reçu dès le mois d'août 2008 un dossier de demande de subvention. Les services municipaux ont accompagné les associations dans la préparation des dossiers et ont instruit ces derniers afin de les présenter aux commissions municipales qui se sont réunies en novembre pour en examiner la teneur.

Quatre critères étaient prédominants lors des attributions à savoir :

- le développement d'une activité au plan local
- la mise en oeuvre d'actions favorisant la citoyenneté, la solidarité
- l'accès aux connaissances et à l'épanouissement de la personne
- l'amélioration du cadre de vie ainsi que l'impulsion d'une dynamique de projet.

Le montant des subventions municipales pour 2009 s'élève à 4 039 797 €.

A ceci s'ajoute une réserve de 27 870 €, prévue pour répondre à l'aide d'urgence au profit des victimes d'éventuelles catastrophes naturelles et pour l'aide aux projets associatifs qui seront examinés durant l'année. Le budget total affecté aux subventions municipales se chiffre à 4 067 667 €.

Pour les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €, des conventions triennales d'objectifs seront conclues avec la Ville, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

D'autre part, par délibérations des 28 août 2008 et 10 mai 2008, le Conseil Général du Val-de-Marne a respectivement voté un crédit de 32 622,08 € à destination des associations locales ivryennes et attribué une subvention de 17 840,20 € aux associations sportives locales.

Dans le souci d'alléger la charge des services administratifs, tant du département que des communes, l'assemblée départementale a décidé de procéder à un versement direct aux communes desdites dotations, à charge pour celles-ci de procéder à leur répartition et au paiement de subventions allouées à chaque association.

Le principal critère de répartition pris en considération est celui de l'importance des activités développées par les associations et de leurs incidences tant sur le plan local que départemental.

Aussi, je vous propose conformément aux tableaux ci-dessous :

- d'attribuer des subventions municipales aux associations et organismes présentant un intérêt local,
- de répartir la dotation départementale de 32 622,08 € au titre de l'année 2008 au bénéfice des associations et groupements à caractère local,
- de répartir la dotation départementale de 17 840,20 € au titre de l'année 2008 au bénéfice des associations et groupements sportifs à caractère local.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

PJ : tableaux

**Tableau des subventions municipales et départementales aux associations présentant un intérêt local :**

LIBELLE DES ASSOCIATIONS	Subvention communale 2009	Dotation départementale locale
<b>ASSOCIATIONS ET ORGANISMES A CARACTERE PARTICULIER</b>		
Agence Départementale d'information sur le logement - ADIL	8 000	
Association CEDIB	15 000	
Association Ivryenne pour le Cinéma	368 714	
Association pour le Logement des Jeunes Ivryens - ALJI	55 000	
Association pour le Redéveloppement Economique de la Seine Amont	70 000	
Association Sports et Spectacles Internationaux	32 480	
CCAS	63 000	
Club des entreprises	1 500	
CREDAC	123 000	
Mécatronic	6 400	
Mission Intercommunale Ivry Vitry	147 550	
Seine amont initiative	15 858	
Théâtre des Quartiers d'Ivry - TQI	609 800	
<b>Sous Total</b>	1 516 302	
<b>ASSOCIATIONS AVEC UNE ACTIVITE COMPLEMENTAIRE A L'ACTION DE LA VILLE</b>		
Ages et vie	4 000	3000,00
Association Léo Lagrange	4 000	
Association pour le couple et l'enfant - APCE	10 000	
Bergers en scène	158 000	
CASC	188 000	1 802,08
Centre d'information sur les Droits des femmes et des Familles - CIDFF Val-de-Marne	11 400	
Comité de Jumelage	30 000	5 000,00
De l'autre côté de la vignette	6 000	
Jazz Ivry	4 500	
Ne pas plier	10 000	
USI Club Omnisport	453 440	7 220,00
USI Foot	407 015	
USI Formation	32 785	
USI Hand	1 058 015	
<b>Sous Total</b>	2 380 155	17 022,08
<b>ASSOCIATIONS DANS LEURS DIVERSITES</b>		
Amicale de Chateaubriant Voves - Rouillé	185	
Amicale laïque des anciens et anciennes élèves d'Ivry	185	
Association Aéronautique Marcel Laurent	1 500	
Association Amour et Partage	185	
Association amis du Musée de la Résistance Nationale	10 000	2 000,00
Association Artistique aleph	8 000	
Association Atout Majeur	15 000	
Association culturelle et folklorique des Portugais Alegres Do Norte	600	
Association de défense et de protection de l'enfance déficiente	500	
Association de pêche et de pisciculture - ICAV	380	

Association d'entraide MPOO en France - AEMF	300	
Association des amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique	185	
Association des Aquariophiles Amateurs d'Ivry	300	
Association des Retraités d'Ivry Loisirs et Solidarité - ARILS	1 500	1 500,00
Association des supporters de l'USI Handball	600	
Association des Tamouls du Val de Marne	700	
Association Familiale pour l'Aide aux personnes handicapées Mentales - AFAIM	1 500	
Association Interre-Accion	185	
Association Laïque d'Ivry pour une Zone d'Excel Pédago - ALIZEP	5 000	2 000,00
Association Mieux Vivre à Charles Foix	650	
Association Nationale des Anciens Combattants Résistants - ANACR	350	
Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance - ANFFMR	190	
Association Orilla 3 - Rive 3	185	
Association pour adultes et jeunes handicapés du Val de Marne APRJ	300	
Association pour la mémoire des enfants déportés Juifs d'Ivry sur Seine	400	
Association Pour l'Animation Charles Foix et Jean Rostand	500	
Association pour le Forum Social Ivryen	2 000	2 000,00
Association pour le Souvenir du Général de Gaulle	185	
Association pour l'Emploi Insertion et Solidarité - APEIS	1 000	1 000,00
Association socio-culturelle espagnole d'Ivry - ASCE	1 000	1 600,00
Association sportive du collège G. Politzer	600	
Association sportive du lycée R. Rolland	1 200	
BANN'ZANMI	400	
Centre Ypiranga de Pastinha-France	300	
Chorale du Moulin d'Ivry	350	
Citoyens à Part Entière sur Ivry - C.A.P.E. sur Ivry	5 100	
Collectif d'Ivry Sans Domicile Fixe	600	
Collectif entertainment	500	
Collectif Ivryen de vigilance contre le racisme	4 000	
Comité de défense J.Rostand	1 000	
Courrantd'air Show	500	
CRIC Comptoir Ressources d'Implications Citoyennes	2 000	
Croix Rouge Française	2 000	
Cuba coopération	1 000	
Eclaireuses et Eclaireurs de France	600	
Emmaus	22 850	
Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes - FNDIRP	400	
FNACA	650	500,00
Foyer Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) du collège Politzer	600	
Foyer socio éducatif du collège Molière	200	
Groupe des 5 humanistes	1 000	
Groupe d'études et de recherches de méthodes actives - Germae	1 500	
Kinkiliha	1 480	
Kokoya International	1 000	
La compagnie du théâtre Hamma Mélanie	2 000	
La Multi-Nationale	1 000	1 500,00
La prévention routière	315	
La scène buissonnière	2 000	
La symphonie des Cigales	0	1 000,00

Le grenier des légendes	300	
Le Sentier des Vignes	450	
Le Télescope	1 200	
Mani football for ever	1 000	
Organe de Sauvetage Ecologiste - OSE	1 000	
Organisation pour la Connaissance et la restauration Au-dessous Terre OCRA	1 700	
Pro Arte	1 500	
Puce et compagnie	1 000	
Quai des Voix	6 660	
Racontez voir	500	
Radioclub amateur	500	
Recherche de l'idéal	1 500	
Réseau Addiction Val de Marne Ouest - RAVMO	750	
Secours Populaire Français - SPF	4 000	500,00
Société d'entraide de la légion d'honneur	185	
Soleil à Parmentier	400	
Union Locale C.G.T.	12 000	
Union Locale des Anciens Combattants - ULAC	1 000	
Union Locale FCPE	1 200	2000,00
Union Nationale des Combattants - UNC	185	
Vigilance handicap	600	
<b><i>Sous total</i></b>	146340	15600,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 039 797</b>	<b>32 622,08</b>

**Tableau des subventions départementales aux associations sportives locales :**

<b>LIBELLE DES ASSOCIATIONS</b>	<b>Dotation départementale sportive</b>
<b>ASSOCIATIONS AVEC UNE ACTIVITE COMPLEMENTAIRE A L'ACTION DE LA VILLE</b>	
CASC	500
USI Club Omnisports	13 940,20
Sous total	13 840,20
<b>ASSOCIATIONS DANS LEURS DIVERSITES</b>	
Association des supporters de l'USI Handball	600
Association sportive du collège G. Politzer	600
Association sportive du lycée R. Rolland	1200
Mani football for ever	1000
Sous total	3400
<b>TOTAL</b>	<b>17840,20</b>

## **VIE ASSOCIATIVE**

Attribution de subventions municipales aux associations et organismes locaux

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Romain Marchand, Conseiller municipal délégué, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu les propositions de la municipalité, dans le cadre du budget primitif 2009,

considérant qu'il y a lieu de réaffirmer et de concrétiser le soutien de la Municipalité à la vie associative locale au travers de l'aide financière et matérielle de la Ville, dans le cadre des axes primordiaux du programme municipal,

considérant que les associations et organismes concernés participent au développement d'actions d'intérêt local,

vu le tableau de répartition des subventions municipales, ci-annexé,

vu le budget communal,

### **DELIBERE**

(par 35 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions et 3 conseillers ne prennent pas part au vote)

**ARTICLE 1** : FIXE, pour 2009 conformément au tableau ci-joint, la répartition des subventions aux diverses associations et organismes d'intérêt local de la Ville.

LIBELLE DES ASSOCIATIONS	Subvention communale 2009
<b>ASSOCIATIONS ET ORGANISMES A CARACTERE PARTICULIER</b>	
Agence Départementale d'information sur le logement - ADIL	8 000
Association CEDIB	15 000
Association Ivryenne pour le Cinéma	368 714
Association pour le Logement des Jeunes Ivryens - ALJI	55 000
Association pour le Redéveloppement Economique de la Seine Amont	70 000
Association Sports et Spectacles Internationaux	32 480
CCAS	63 000
Club des entreprises	1 500
CREDAC	123 000
Mécatronic	6 400
Mission Intercommunale Ivry Vitry	147 550
Seine amont initiative	15 858
Théâtre des Quartiers d'Ivry - TQI	609 800
<b><i>Sous Total</i></b>	<b>1 516 302</b>
<b>ASSOCIATIONS AVEC UNE ACTIVITE COMPLEMENTAIRE A L'ACTION DE LA VILLE</b>	
Ages et vie	4 000
Association Léo Lagrange	4 000
Association pour le couple et l'enfant - APCE	10 000
Bergers en scène	158 000
CASC	188 000
Centre d'information sur les Droits des femmes et des Familles - CIDFF Val-de-Marne	11 400
Comité de Jumelage	30 000
De l'autre côté de la vignette	6 000
Jazz Ivry	4 500
Ne pas plier	10 000
USI Club Omnisport	453 440
USI Foot	407 015
USI Formation	32 785
USI Hand	1 058 015
<b><i>Sous Total</i></b>	<b>2 377 155</b>
<b>ASSOCIATIONS DANS LEURS DIVERSITES</b>	
Amicale de Chateaubriant Voves - Rouillé	185
Amicale laïque des anciens et anciennes élèves d'Ivry	185
Association Aéronautique Marcel Laurent	1 500
Association Amour et Partage	185
Association amis du Musée de la Résistance Nationale	10 000
Association Artistique aleph	8 000
Association Atout Majeur	15 000
Association culturelle et folklorique des Portugais Alegres Do Norte	600
Association de défense et de protection de l'enfance déficiente	500
Association de pêche et de pisciculture - ICAV	380
Association d'entraide MPOO en France - AEMF	300
Association des amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique	185
Association des Aquariophiles Amateurs d'Ivry	300



Association des Retraités d'Ivry Loisirs et Solidarité - ARILS	1 500
Association des supporters de l'USI Handball	600
Association des Tamouls du Val de Marne	700
Association Familiale pour l'Aide aux personnes handicapées Mentales - AFAIM	1 500
Association Interre-Accion	185
Association Laïque d'Ivry pour une Zone d'Excel Pédago - ALIZEP	5 000
Association Mieux Vivre à Charles Foix	650
Association Nationale des Anciens Combattants Résistants - ANACR	350
Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance - ANFFMR	190
Association Orilla 3 - Rive 3	185
Association pour adultes et jeunes handicapés du Val de Marne APRJ	300
Association pour la mémoire des enfants déportés Juifs d'Ivry sur Seine	400
Association Pour l'Animation Charles Foix et Jean Rostand	500
Association pour le Forum Social Ivryen	2 000
Association pour le Souvenir du Général de Gaulle	185
Association pour l'Emploi Insertion et Solidarité - APEIS	1 000
Association socio-culturelle espagnole d'Ivry - ASCE	1 000
Association sportive du collège G. Politzer	600
Association sportive du lycée R. Rolland	1 200
BANN'ZANMI	400
Centre Ypiranga de Pastinha-France	300
Chorale du Moulin d'Ivry	350
Citoyens à Part Entière sur Ivry - C.A.P.E. sur Ivry	5 100
Collectif d'Ivry Sans Domicile Fixe	600
Collectif entertainment	500
Collectif Ivryen de vigilance contre le racisme	4 000
Comité de défense J.Rostand	1 000
Courrantd'air Show	500
CRIC Comptoir Ressources d'Implications Citoyennes	2 000
Croix Rouge Française	2 000
Cuba coopération	1 000
Eclaireuses et Eclaireurs de France	600
Emmaus	22 850
Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes - FNDIRP	400
FNACA	650
Foyer Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) du collège Politzer	600
Foyer socio éducatif du collège Molière	200
Groupe des 5 humanistes	1 000
Groupe d'études et de recherches de méthodes actives - Germae	1 500
Kinkiliha	1 480
Kokoya International	1 000
La compagnie du théâtre Hamma Mélandi	2 000
La Multi-Nationale	1 000
La prévention routière	315
La scène buissonnière	2 000
La symphonie des Cigales	0
Le grenier des légendes	300
Le Sentier des Vignes	450
Le Télescope	1 200

Mani football for ever	1 000
Organe de Sauvetage Ecologiste - OSE	1 000
Organisation pour la Connaissance et la restauration Au-dessous Terre OCRA	1 700
Pro Arte	1 500
Puce et compagnie	1 000
Quai des Voix	6 660
Racontez voir	500
Radioclub amateur	500
Recherche de l'idéal	1 500
Réseau Addiction Val de Marne Ouest - RAVMO	750
Secours Populaire Français - SPF	4 000
Société d'entraide de la légion d'honneur	185
Soleil à Parmentier	400
Union Locale C.G.T.	12 000
Union Locale des Anciens Combattants - ULAC	1 000
Union Locale FCPE	1 200
Union Nationale des Combattants - UNC	185
Vigilance handicap	600
<b><i>Sous total</i></b>	146340
<b>TOTAL</b>	4 039797

**ARTICLE 2** : PRECISE que pour les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €, des conventions d'objectifs triennales seront conclues, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

**ARTICLE 3** : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

RECU EN PREFECTURE  
LE  
PUBLIE PAR VOIE D’AFFICHAGE  
LE 30 JANVIER 2009

## **VIE ASSOCIATIVE**

Répartition de la subvention départementale aux associations locales

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Romain Marchand, Conseiller municipal délégué, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu la délibération du Conseil Général du Val-de-Marne du 28 août 2008 arrêtant sa participation financière au fonctionnement des associations locales,

considérant que la dotation départementale allouée à la commune d'Ivry-sur-Seine au titre de 2008 est de 32 622,08 €,

considérant qu'il appartient à la municipalité de procéder à la répartition de cette dotation entre les associations,

vu le budget communal,

### **DELIBERE**

(par 38 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions)

**ARTICLE 1** : DECIDE de répartir la dotation départementale de 32 622,08 €, au titre de l'année 2008, au bénéfice des associations et groupements à caractère local, comme suit :

LIBELLE DES ASSOCIATIONS	Dotation départementale locale
Ages et vie	3 000,00
CASC	1 802,08
Comité de Jumelage	5 000,00
USI Club Omnisport	7 220,00
Association amis du Musée de la Résistance Nationale	2 000,00
Association des Retraités d'Ivry Loisirs et Solidarité - ARILS	1 500,00
Association Laïque d'Ivry pour une Zone d'Excel Pédago - ALIZEP	2 000,00
Association pour le Forum Social Ivryen	2 000,00
Association pour l'Emploi Insertion et Solidarité - APEIS	1 000,00
Association socio-culturelle espagnole d'Ivry - ASCE	1 600,00
FNACA	500,00
La Multi-Nationale	1 500,00
La symphonie des Cigales	1 000,00
Secours Populaire Français - SPF	500,00
Union Locale FCPE	2000,00
<b>TOTAL</b>	<b>32 622,08</b>

**ARTICLE 2** : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

RECU EN PREFECTURE  
 LE  
 PUBLIE PAR VOIE D’AFFICHAGE  
 LE 30 JANVIER 2009

## VIE ASSOCIATIVE

Répartition de la subvention départementale aux associations sportives locales

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Romain Marchand, Conseiller municipal délégué, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu la délibération du Conseil Général du Val-de-Marne du 10 mai 2008 arrêtant sa participation financière au fonctionnement des associations sportives locales,

considérant que la dotation départementale allouée à la commune d'Ivry-sur-Seine au titre de 2008 est de 17 840,20 €,

considérant qu'il appartient à la municipalité de procéder à la répartition de cette dotation entre les associations,

vu le budget communal,

### DELIBERE

(par 39 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention)

**ARTICLE 1** : DECIDE de répartir la dotation départementale de 17 840,20 €, au titre de l'année 2008, au bénéfice des associations et groupements sportifs à caractère local, comme suit :

LIBELLE DES ASSOCIATIONS	Dotation départementale sportive
<b>ASSOCIATIONS AVEC UNE ACTIVITE COMPLEMENTAIRE A L'ACTION DE LA VILLE</b>	
CASC	500
USI Club Omnisport	13940,20
<b>ASSOCIATIONS DANS LEURS DIVERSITES</b>	
Association des supporters de l'USI Handball	600
Association sportive du collège G. Politzer	600
Association sportive du lycée R. Rolland	1200
Mani football for ever	1 000
<b>TOTAL</b>	<b>17840,20</b>

**ARTICLE 2** : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 30 JANVIER 2009